

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MAÎTRES DE L'ÉCOLE. Année scolaire 2022-2023.

École :	SCHIRRHEIN - SCHIRRHOFFEN	Date :	11/10/2022
Commune :	SCHIRRHEIN	Conseil d'école n°	1
Heure de début :	18 h 00	Heure de fin :	18 h 45

Présence

Le directeur, la directrice – coordonnatrice du conseil d'école :					
Mme SCHWETTA Blandine					
les autres membres du conseil d'école :					
M DOLT Lionel	Adjoint au maire Schirrhoffen		Mme SCHOTT Joëlle Mme SCHNEIDER Mireille	Conseillères municipales Schirrhein	
Mme JAEGGER Marie-Laure	Parent d'élève		Mme MATTER Laura	Parent d'élève	
Mme MUNSCH Manon	Parent d'élève		Mme ROYER Nathalie	Parent d'élève	
Mme SYSOUVANH Marie	Parent d'élève		Mme VASSEUR Virginie	Parent d'élève	ABS EXC
Mme DEUTSCH Caroline	Parent d'élève	ABS EXC	Mme BECKRICH Marie	PsyEN	ABS EXC
Mme PERRIN Anne Sophie	Enseignante		Mme THIL Rachel	Enseignante	
Mme SCHENCK Estelle	Enseignante		M SCHAEFFER Vincent	Enseignant	
Mme MAPPS Amélie	Enseignante		M KAPPS Jérôme	Enseignant	
Mme RAICHLE Véréna	Enseignante	ABS EXC			

Ordre du jour

Ordre du jour :

- Accueil et tour de table
- Approbation du compte rendu du conseil d'école du mois de juin
- Approbation du règlement de l'école
- Organisation du temps scolaire et répartition pédagogique
- Élections des parents d'élèves
- Modalités d'évaluations et bilan des évaluations nationales
- Aide aux enfants en difficulté
- Plan de prévention du harcèlement à l'école
- Sécurité
- Projets de classes
- Coopérative scolaire
- Demande de travaux
- Points divers

Accueil et tour de table : La directrice accueille les personnes présentes et excuse Mmes Beckrich (PsyEN), Deutsch (Parent d'élève), VASSEUR (Parent d'élève), RAISCHLE (enseignante ZIL). Elle propose de faire un tour de table pour que chacun se présente.

Désignation d'un secrétaire de séance : M Kapps s'est proposé volontaire pour ce conseil, la prochaine fois ce sera au tour d'un des parents d'élèves.

Approbation du compte rendu du conseil d'école du mois de juin approuvé à l'unanimité , à 11 voix pour et 4 abstentions.

Approbation du règlement de l'école : Suite à des directives arrivées en fin de semaine, obligation est faite de modifier le règlement de l'école afin d'y inclure le plan de lutte contre le harcèlement. C'est pourquoi la directrice propose de rajouter le point suivant :

13) Dispositif pHARe : L'école adhère à la charte du dispositif pHARe : programme de lutte contre le harcèlement à l'école. L'équipe des enseignants, en lien avec le pôle ressource de circonscription, appliquera le protocole de lutte contre le harcèlement pHARe à chaque fois que cela sera nécessaire tout en respectant la confidentialité de mise.

Vote : l'insertion de ce nouveau paragraphe dans le règlement de l'école est voté à l'unanimité.

Organisation du temps scolaire et répartition pédagogique :

Pour rappel : les horaires de l'école sont les suivants : 8 h 20 – 11 h 50 / 13 h 35 – 16 h 05. Les élèves sont accueillis à partir de 8 h 10 le matin et de 13 h 25 l'après-midi.

Les contraintes imposées par le nombre d'élèves dans certains niveaux ont amené à faire des choix de dernière minute au niveau de la répartition pédagogique.

CP : Mme PERRIN : 23 élèves

CE1 : Mme SCHENCK : 25 élèves

CP/CE2 : Mme THIL : 22 élèves (10 CP et 12 CE2)

CE2/CM1 : Mme MAPPS et Mme SCHWETTA : 25 élèves (17 CE2 et 8 CM1)

CM1 : M SCHAEFFER : 26 élèves

CM2 : M KAPPS : 30 élèves

Elections des parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées entièrement par correspondance. Clôture du vote le 07 octobre 2022 à 16 h 05.

Résultats : nombres d'inscrits : 251 – nombre de votants : 216 – nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Nombre de suffrage exprimés : 211 – taux de participation 86.06 %

Les 6 sièges à pouvoir sont pourvus et il y a un suppléant.

L'équipe se réjouit du très bon taux de participation qui prouve l'implication des parents et la qualité des relations avec l'école.

Modalités d'évaluation et bilan évaluations nationales :

Évaluations annuelles : le LSU sera à nouveau par semestre. Période 1 : du 01/09/2022 au 26/02/2023 avec verrouillage des bulletins le 10/02/2023. Période 2 : du 27/02/2023 au 07/07/2023 avec verrouillage des bulletins le 04/07/2023.

Mme PERRIN : Dans l'ensemble, les résultats des évaluations des CP sont sans problème. Il y a parfois eu des problèmes de compréhension de la consigne. Le niveau de la classe est homogène.

Mme THIL : Consignes strictes et consignes que l'on ne peut pas répéter peuvent être un frein pour certains.

Mme SCHENCK : On constate une progression entre janvier (évaluations de CP) et celle de septembre (évaluations de CE1). Il est intéressant de voir cette progression.

Aides aux enfants en difficulté :

Les APC ont débuté depuis mi septembre les mardis soirs. Les élèves sont accueillis soit dans leurs classes soit dans d'autres classes en fonction de leurs difficultés et des contraintes de service.

Pour la classe de CE2/CM1 , il aura un créneau d'APC les lundis soirs pendant douze semaines.

Etablissement des PPRE : programme personnalisé de réussite éducative. Les enseignants, en relation avec les parents des élèves concernés établiront les PPRE.

Plan de prévention de lutte contre le harcèlement :

En prolongement du dispositif PHARe, un plan de prévention de lutte contre le harcèlement est mis en place dans l'établissement.

La directrice en fait la lecture et l'explique.

Ce plan sera annexé au compte rendu de ce conseil d'école.

Sécurité :

Le premier exercice incendie a eu lieu le 20 septembre 2022 à 11 h 30.

L'exercice s'est bien déroulé, les élèves sont sortis dans le calme et se sont rangés au point de rendez-vous sur le parking de l'école. La sonnerie a bien été entendue par tous. Les portes et les fenêtres ont été fermées dans toutes les classes. Les portes coupe-feu se sont déclenchées normalement.

Exercice PPMS Attentat - Intrusion le 17 octobre 2022 à 11 h 20. Le scénario celui du confinement suite à une intrusion. Les élèves devront rester 10 minutes dans les conditions prévues par le protocole.

Projets de classe :

Mme PERRIN : classe Poney : dates : mois de juin. Ce sont tous les CP de l'école qui participeront à la classe Poney.

Mme SCHENCK classe nature (avec nuitées) : dates : du 03 au 06 avril 2023 : 4 jours et 3 nuitées à Neuwiller les Saverne.

Cycle basket : en collaboration avec le cercle Saint Nicolas qui met gracieusement à disposition de l'école un éducateur sportif. Chaque classe bénéficiera ainsi que 8 séances d'initiation au basket. L'équipe enseignante remercie le cercle Saint Nicolas.

Initiation Football pour les classes de CP et CP/CE2 : le 29 septembre 2022, les élèves de ces deux classes ont participé à une initiation football par le club de Foot de Schirrhein Schirrhoffen.

Expo association Reg'arts : comme chaque année, les élèves de l'école de Schirrhein Schirrhoffen participeront à l'exposition de l'association Reg'arts les 15 et 16 octobre.

Cérémonie du 11 novembre : les élèves volontaires des classes de CE2/CM1, CM1 et CM2 participeront à la cérémonie du 11 novembre. Ils chanteront avec la chorale de Schirrhein Schirrhoffen. Une répétition sera organisée avec monsieur Steinbach.

Animation Eurovoyageur : les classes de CE2/CM1 – CM1 et CM2 participeront à une animation Eurovoyageur au cours de la période 3 ou 4 selon disponibilité des organisateurs.

Cycle Piscine : Après bien des péripéties les classes de cycle 2 et la classe de CE2/CM1 participeront à un cycle piscine aux Odonates à Drusenheim. Les classes de CE1 et CE2/CM1 auront 6 séances du 5 janvier au 09 février 2023 et les classes de CP et CP/CE2 auront 7 séances du 02 mars au 13 avril 2023.

La directrice remercie la mairie de Schirrhein pour la prise en charge du transport en bus.

Sécurité routière : les classes de CE2/CM1 – CM1 et CM2 sont engagés dans un dispositif d'éducation à la sécurité routière. En attente de la réponse des organisateurs pour avoir des dates.

Une représentante des parents d'élèves demande si la sortie ski de la classe de CM2 aura lieu. Pour l'instant, pas d'indication en ce sens, mais M KAPPS reste ouvert à la proposition : gros bémol : le transport (rappel : grosses difficultés cette année pour obtenir un transport).

Coopérative scolaire :

Depuis que la coopérative scolaire est facultative, on observe une baisse des dons des familles. Cette année presque un tiers des familles n'ont pas participé. (62%)

Si on se base sur une participation par famille de 20 € (moyenne constatée) et que l'on exclue les fratries ce sont environ 130 entrées qui auraient dû être réalisées soit un total de 2600 €. Actuellement la coopérative scolaire s'élève à 1605 euros.

La directrice rappelle que la coopérative scolaire permet de financer les sorties scolaires ainsi que le petit matériel commun ou encore l'achat de livres ou de matériel pédagogique destiné aux élèves. Sa seconde ambition est de financer des actions de solidarité, de façon à ce qu'aucun enfant ne soit exclu d'une activité pour raisons financières.

Demande de travaux :

Tous les petits travaux demandés depuis la rentrée ont été réalisés comme notamment le changement de boîte aux lettres. La directrice remercie la mairie et l'équipe communale

Sonnerie : une réflexion avec la mairie est en cours pour activer à nouveau la sonnerie de l'école.

Divers :

Absentéisme : Rappel : L'absentéisme est une conduite qui se caractérise par des absences régulières du lieu d'études. On définit l'absentéisme par la répétition et la durée des absences sur une période donnée. Il faut donc fournir un justificatif d'absence au retour de l'élève : c'est pourquoi des billets d'absence seront en vigueur à partir du retour des vacances scolaires de la Toussaint.

Photo de classe le 17 octobre 2022 à partir de 13 h 40

Point politesse et respect de l'autre et de son environnement : Les enseignants ont constaté que peu d'élèves utilisent les mots de politesse lors des entrées et sorties de l'école : ils ont rappelé à leurs élèves le règle du vivre ensemble.

Kermesse : l'équipe enseignante est partante pour le principe d'une kermesse organisée par l'association des parents d'élèves avec possibilité d'y greffer la participation des classes sous forme de chants. La directrice se rapprochera de l'association des parents d'élèves pour en discuter des modalités d'organisation.

L'équipe enseignante remercie les deux mairies pour leur soutien.

Clôture de la séance : 18 h 45

La directrice clôt le conseil d'école et annonce les dates des prochains conseils d'école : mardi 14 mars 2023 à 18 h 00 et mardi 13 juin à 18 h 00.

Directrice : Mme SCHWETTA

Secrétaire de la séance : M KAPPS

